



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transparence accrue des aides à la presse

Question écrite n° 38351

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre de la culture sur l'impératif de mettre en place une transparence accrue concernant l'attribution des aides à la presse. Dans la récente mission flash relative aux aides à la presse régionale et locale, dont elle était en charge avec sa collègue Géraldine Bannier, les rapporteurs proposent ainsi de rétablir la publication annuelle du montant des aides attribuées à chaque titre et groupe de presse, dans le cadre du débat budgétaire de l'automne. Un document budgétaire spécifique, prenant par exemple la forme d'un « jaune », pourrait même être consacré au soutien de l'État en faveur de la presse. En effet, le ministère de la culture avait pris l'habitude de publier chaque année le montant des aides attribuées à chaque titre et groupe de presse, mais il a récemment rompu avec cette pratique. Les dernières données disponibles datent de 2017, ce qui peut entretenir la méfiance de certains à l'égard de telles aides. Elle souhaite connaître sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38351

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 avril 2021](#), page 3381

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)